"L'Advertiser."

Journal Officiel de la Paroisse Lafayette.

Publié par Wm. B. Bailey.

Vermillonville, Samedi, Mai 1 1869.

Prix de l'abonnement.—Pour un an, $4 payables d'avance, ou bien $5 payables à l'expiration des trois premiers mois de l'abonnement.

Prix des Annonces.—Par carré de dix lignes ou moins, pour la première insertion, $1 50 ; Par carré de chaque publication subséquente, 75cts.

Les annonces et les avis sont payables comptant à moins de stipulations contraires de gré à gré avec l'Editeur.

La publication des cartes en général y compris l'abonnement au journal, est pour un an, $12 00.

La publication des avis et des annonces sera continuée jusqu'à reception de contre-ordre des parties intéressées.

Tous avis judiciaires seront payables le dernier jour de la publication, ou le jour de la vente.

☞ Les personnes ci-dessous nommées sont constituées agents de notre feuille dans et pour la Paroisse Lafayette :

François Arabin,	Carancro.
M. G. Broussard,	Queue Tortue.
Valsin Broussard,	Côte Gélée.
Bienvenu Roy.	Royville.

AVIS.—Tous ceux qui doivent à l'Advertiser, pour souscriptions, affiches, ou autrement sont priés de venir régler immédiatement, s'ils veulent s'éviter des frais.

L'Hon. A. Bailey, membre élu de notre District au Congrès des Etats-Unis, passa parmi nous samedi, en route de Washington City à sa résidence dans la ville des Opélousas. Nous eûmes une courte entrevue avec lui ; quoique un peu fatigué et harassé par un voyage continu, nuit et jour, de la Capitale, il est en bonne santé. Le comité d'investigation dans la matière des fraudes exercées dans la dernière campagne congressionnelle, a sans doute déjà atteint sa destination, la Nlle.-Orléans. Nous ne pouvons informer nos lecteurs s'ils se rendront dans nos campagnes. De la part des citoyens de la Paroisse, nous invitons le camité composé de Mr. Stevenson de l'Ohio, (Radical), Mr. Kerr, de l'Indiana, (Démocrate), et Mr. Burdette, (Républicain conservateur), à se rendre jusqu'à nous—nous leur promettons toutes les courtoisies et hospitalités si connus du peuple du Sud. Nous leur offrirons, de plus, tous les moyens de s'informer sur la vérité des charges de fraude et d'intimidation parties contre notre entière population ; l'invitation que nous tendons aux membres du comité dans l'exercice de leurs fonctions est sincère et cordiale et espérons qu'elle sera acceptée.

☞ Notre Cour de Paroisse commencera ses séances régulières lundi prochain. Le docket de la cour est chargée d'affaires, parmi lesquelles plusieurs très importantes; nous pouvons donc prédire un long terme de chicane à partir de lundi. Si le désir des membres du barreau à disposer de leurs procès, est égale à la patience et au zèle qu'y porte le Juge Moss, nous osons espérer que le *docket* sera beaucoup diminué.

☞ Nous appellons l'attention spéciale du public et des femmes mariées et des mineurs particulièrement à l'acte de notre dernière Législature d'Etat mettant en force l'article 123 de la Constitution d'Etat, au sujet de l'enrégistrement d'Hypothèques Tacites et privilèges, approuvé le 8 mars 1869.

L'article 123 de la Constitution pourvoit que " L'assemblée générale pourvoira à l'assurance des droits des femmes mariées et de mineurs dans la jouissance de leurs droits dotaux et paraphernaux ; et à l'enregistrement des dits droits, mais qu'aucune hypothèque ou privilége n'affectera désormais les droits de tierces personnes, à défaut d'enregistrement conforme à la loi, dans la Paroisse où est située la propriété aliénée grevée ; les hypothèques tacites et privilèges existant maintenant cesseront d'affecter toutes les tierces personnes à partir du 1er Janvier 1870, à moins d'enregistrement comme audit. Il sera du devoir de l'assemblée générale de pourvoir par acte spéciale, la manière d'enregistrer les dites hypothèques et privilèges."

L'acte de la Législature auquel nous référons nos lecteurs et le public en général pourvoit la manière d'enregistrer les hypothèques et privilèges. Vu que le temps est limité et que par ignorance ou négligence, beaucoup de femmes mariées, mineurs ou autres personnes pourraient subir des pertes irréparables—nous prenons toutes les personnes intéressées à se conformer de suite à l'acte, que nous publions en plein dans notre partie anglaise.

Le Riche et le pauvre dans l'esprit du monde et dans l'ordre de la Providence.

Si l'on nous demandait de tracer le portrait du Riche, nous répondrions que c'est un être bien different, suivant qu'on le considère selon l'esprit du monde ou selon l'ordre de la Providence. Dans l'esprit du monde, c'est un homme avide de jeux, de fêtes, de spectacles, et qui place sa gloire dans l'orgueil et la frivolité ; dont le mérite consiste à tout accorder à ses passions, et dont toute la grandeur n'est souvent que le produit du crime scandaleux.

Dans l'ordre de la Providence, le Riche est un médiateur, placé entre le Ciel et la Terre, pour présider au juste partage des biens d'ici-bas c'est l'envoyé du Ciel, le mandataire de la Providence, dont le devoir consiste à l'annoncer à ceux qui l'ignorent, et à la justifier auprès de ceux qui osent révoquer en doute ses jugements. Semblable à l'astre de feu qui, s'avançant radieux dans sa noble carrière, annonce aux regards des mortels éblouis, la gloire ineffable du Créateur de toutes choses, le Riche, par les bienfaits qu'il répand autour de lui, fait sentir, à tous, la *sagesse et la munificence infinies* du Créateur : sensible et généreux, il est, pour les hommes, un objet de consolation ; avare et inexorable, il devient, à leurs yeux, un monstre odieux. De même, qu'est-ce que le Pauvre d'après les notions du monde ! Hélas ! où prendrons-nous des couleurs pour en tracer le portrait ! C'est, suivant le sage, un être sans appui, isolé, et dont la proscription semble faire le rebut de la nature entière. Rampant, méprisé, sur une terre inhospitalière, il paraît avoir été marqué, par la misère, du sceau indélébile d'une bassesse ignominieuse. Sans asyle où reposer sa tête endolorie, on dirait qu'il est assimilié à ces lieux funestes qui ont été frappés de la foudre ; ce n'est qu'en tremblant qu'on le rencontre, et son approche inspire l'horreur. Il semblerait qu'on lui accorde une grâce en lui adressant la parole ; et que, pour lui, l'humanité eût perdu ses droits, et le malheur la compassion qui lui est due. Lui accorde-t-on quelques secours, toujours insuffisants ! C'est avec des signes non équivoques de dégoût ; et son infortune lui a, pour ainsi dire, ravi le titre même d'homme.

Au contraire, dans l'ordre de la Providence, le pauvre est, en quelque sorte, son œuvre la plus intéressante. C'est le secret de la sagesse de cette Providence qui en a fait un être précieux pour le riche: il lui est nécessaire pour le garantir des dangers inséparables des richesses ; car il lui offre un moyen facile de convertir ces mêmes richesses en œuvres de charité, dont il lui sera tenu compte avec usure, et qui lui serviront de degrés pour gagner le Ciel. Ainsi donc, dans les desseins de la Providence, le pauvre, tenant dans ses mains le sort des favoris de la Fortune, les comble de bénédictions ou les frappe d'anathèmes. Pour tout dire, enfin, dans l'ordre de la Providence, le Riche et le Pauvre jouent un rôle entièrement opposé à celui qui leur est vulgairement accordé ; car si le riche est le ministre de cette Providence, le pauvre en est le favori, et s'il est ordonné au Riche de prodiguer des secours, il est permis au Pauvre de les recevoir.

La Providence ayant confié, aux parents, l'éducation des enfants, aux législateurs, la confection des lois qui doivent régir la société, aux rois, le gouvernement des peuples, elle a de même établi des Riches sur qui elle se repose pour le soulagement des pauvres ; et ces biens qu'elle leur a départis avec une telle munificence, ne leur ont été accordés qu'à la condition implicite d'en distribuer le superflu aux nécessiteux, et d'annuler, par la charité, la distance qui se trouve entre leur prospérité et la misère de leurs frères.

Le Président Grant et la Corruption.

L'article suivant, publié dans le *Herald* du 14, semble indiquer que la réforme des monstrueux abus que nous avons si souvent signalés ne peut venir de l'administration actuelle.

Tous les signes du temps indiquent qu'une révolution salutaire peut éclater à un jour prochain en ce pays. Non une révolution de barricades ou à la pointe des baïonnettes, parce qu'elle n'est pas nécessaire ici, où le peuple a le pouvoir de l'accomplir par ses votes, mais une révolution, nécessaire, entière et complète, par le scrutin. Les espérances déçues rendent le cœur malade ; et le peuple américain a vaincement espéré un changement dans l'administration du gouvernement, qui est devenue, dans toute ses branches, la plus corrompue et la plus extravagante qu'il y ait sur la face de la terre. Le peuple a été patient pendant la guerre quoiqu'il sût bien que les cercles corrompus et contractants *shoddy* volaient au gouvernement des centaines de millions chaque année, parce que la question essentielle d'abattre la rébellion et de sauver l'Union à tout prix dominait et primait toutes les autres questions. Il a encore, pendant l'administration de M. Johnson, supporté patiemment l'effroyable extravagance, la corruption et la mauvaise gestion du gouvernement, parce qu'il disait que c'était le résultat du conflit entre l'Exécutif et le Congrès, et qu'avec un nouveau président élu directement par le peuple, tout changerait, et le gouvernement serait réformé.

De plus on disait que peu de temps suffirait pour guérir les maux résultant de la guerre. Tels étaient les arguments, les espérances et la patience du peuple, et en conséquence il supportait son fardeau.

Le 4 mars 1869 devait commencer une ère nouvelle de reformes, de réductions, d'économies, et le gouvernement restauré devait revenir à quelque chose comme ses fonctions et pratiques originelles. Les paroles du nouveau président avaient confirmé cet espoir. Le héros populaire qui, par son génie guerrier a dompté la rébellion et terminé la guerre, était attendu avec l'espoir qu'il réaliserait les changements les plus urgents. Mais il a été subjugué et assujetti au pouvoir des vieux cercles corrompus qui contrôlent toute la machine gouvernementale. Quelques jours après son inauguration, il a succombé sous le cercle des politiciens corrompus du Sénat, autour duquel gravitent tous les autres cercles corrompus, dans ou hors le Congrès,—le cercle du whiskey, le cercle du Pacific railroad, cercle des Banques nationales, le cercle du Trésor et tous les autres cercles de corruption. Il est le centre et la puissance de tous. Il n'y aura jamais de réforme dans le gouvernement et dans le pays, tant que le pouvoir de cette oligarchie irresponsable et sans scrupules ne sera pas brisé. La soumission du général Grant laisse peu d'espoir que cette réforme puisse s'accomplir sous son administration, à moins cependant que le peuple, à bout de patience et de dégoût, ne chasse les membres actuels du Congrès et n'en choisisse de meilleurs. Le général Grant a de bonnes intentions, et si l'on envoyait au Congrès des hommes honnêtes et habiles, il concourrait à leur œuvre ; mais, s'étant soumis au cercle actuel des politiciens du Congrès, lequel soutient tous les cercles corrompus et pillards qui ruinent le Trésor et écrasent le peuple de taxes, dans ces conditions, il ne peut rien faire.

Il n'y a pas, parmi les trois cents et quelques membres des deux chambres du Congrès, une seule autorité oratoire assez puissante pour signaler la corruption et l'extravagance sans bornes qui règnent aujourd'hui. M. Sprague a, il est vrai, élevé courageusement la voi et dit quelques bonnes vérités à ses collègues du Sénat. Il est assez indépendant, et il a la ferme résolution de saper sans relâche la citadelle de la corruption ; mais il manque du talent nécessaire, et les politiciens du Sénat se rient de ses efforts. Cependant, il faut lui tenir compte de sa bonne volonté, qui n'est pas sans produire quelque bien.

La plupart des membres des deux chambres, et particulièrement les *leaders*, ont des intérêts engagés dans les combinaisons de chemins de fer, de whiskey, des banques nationales et du Trésor, et ils s'entendent entre eux. Comment est-il possible, alors, d'introduire des réformes dans le gouvernement ! Comment peut on arrêter la corruption et l'extravagance, quand le pouvoir est aux mains de ceux-là mêmes qui ont intérêt à perpétuer l'ordre de choses actuel, et quand le Président a abdiqué en quelque sorte entre leurs mains ?

Il semble qu'il n'y ait qu'un moyen de mettre fin à une situation aussi anormale—la révolution—un soulèvement général du peuple au scrutin. Il est certain que le peuple ne continuera pas à payer pour quatre cent millions de taxes au gouvernement fédéral. Aucun peuple jouissant du suffrage universel n'a jamais supporté et n'endurera pas longtemps une corruption, une extravagance et un gaspillage aussi flagrants, ni des impôts aussi accablants que ceux qui nous frappent, sans révolter. Des mandataires infidèles peuvent décréter taxes sur taxes, mais la limite de la patience sera bientôt atteinte, et les électeurs, à leur tour, auront leur mot à dire.

Si nous continuons à suivre la voie dans laquelle nous sommes engagés, nous ne tarderons pas à entendre le cri de répudiation d'une extremité à l'autre du pays. Le parti qui aura attiré ces calamités sur le peuple sera chassé du pouvoir et celui qui lui succédera ne trouvera peut-être rien de mieux à faire qu'à supprimer tous les impôts et à rejeter l'odieux de la répudiation sur ceux qui l'auront rendue nécessaire.

—Carlos Menuel Cespedes, le chef des insurgés cubains, est natif de Cuba et est âgé d'environ quarante-cinq ans. Il fit ses droits en Europe, fut gradué, retourna dans son pays natal et se fixa à Manzanillo, où pendant longtemps il fut considéré comme le meilleur avocat de cette partie de l'Ile. Il fut mis en possession d'une grande fortune qu'il a énormément augmentée par son travail. Il y a quelques mois il mit ses esclaves en liberté et à la tête de cent patriotes aussi déterminés que lui, il commença l'insurrection de Cube.

Maximilien n'est pas mort.

Nous lisons ce qui suit dans l'*Indépendant des Pyrénées Orientales* :

Qui ne se souvient de la tragédie impériale dont le sanglant dénoûment eut lieu dans les fossés de Queretaro ! Les souscripteurs des obligations mexicaines, entre autres, n'ont pas oublié la fin de l'infortuné monarque, dont la tombe a englouti le plus clair de leurs espérances. Que diraient-ils si on leur affirmait que Maximilien ne'st pas mort ! Assurément ils n'auraient pas grand espoir à tirer de cette résurrection pour leur créances éteintes. Mais au moins éprouveraient-ils une émouvante surprise. Eh bien ! voici ce qu'on raconte, mieux que cela, ce qui s'est passé dernièrement dans nos *murs* :

Un de nos compatriotes, un Béarnais originaire de l'arrondissement d'Oleron, qui a longtemps habité le Mexique, où il a laissé de vifs souvenirs de son caractère entreprenant et de ses multiples aventures, est arrivé d'Espagne, porteur d'un message secret à l'adresse d'une personne très recommandable de notre ville, message qui avait pour objet d'interesser cette personne à la candidature au trône d'Espagne, d'un personnage qui ne serait autre que .... Maximilien, Maximilien tombé sanglant, cruellement atteint, mais relevé, emporté, ranimé, soigné et finalement guéri en secret par les religieux chargés de son ensevelissement ! On devine le reste.

Le plus curieux de l'histoire, c'est que notre Béarnais, qui n'est pas fou le moins du monde, fourni les détails les plus précis sur la suite de l'aventure, désigne l'endroit de l'Espagne où Maximilien attend la réalisation de ses nouvelles destinées ; et enfin notre messager exhibe à l'appui de ses affirmations, *une lettre de crédit*, de date toute récente, écrite et signée de la main même du candidat miraculeux, sinon posthume. La personne à qui tout cela a été confié est un type d'honneur et de loyauté, bien connu dans la ville de Pau, mais dont nous sommes pas autorisé à publier le nom. C'est de la bouche même de cette personne que nous tenons ces étranges confidences, de son plein gré que nous les livrons au public. Que chacun pense ce qu'il voudra.

☞ Une cérémonie des plus touchantes a eu lieu jeudi dernier dans l'Eglise St Augustin ; deux vieillards justement aimés et estimés de notre population, monsieur et madame Raymond, le premier âgé de 76 ans, le deuxième de 71, célébraient la cinquantième année de leur mariage en le renouvelant au pied des autels ; une foule nombreuse d'amis et de parents assistait à ce duplicata de bénédiction nuptiale ; le soir la même foule celébrait ce jour de fête dans le temple de la Loge la Parfaite Union, à laquelle M. Raymond appartient depuis plus de vingt-cinq ans ; des discours éloquents ont été prononcés à cette occasion et un magnifique cadeau a été offert au respectable couple ; un diplôme d'honneur a été présenté à M. Raymond avec un magnifique cannoli de 32me, au nom de la Loge la Parfaite Union. MM. René Lafon, Bezon et De Buys faisait les honneurs du festival qui s'est terminé par un bal dans la salle du rez-de-chaussée, bal charmant qui a duré jusqu'à une heure avancée de la nuit, clôturant galmant cet heureux anniversaire de deux époux modèles.—*Renaissance Louisianaise.*

Le President et les Indiens.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Le President se préoccupe beaucoup du sort des tribus indiennes et des moyens de concilier la sécurité des pionniers avec les sentiments d'humanité envers les aborigènes. Il se propose, dit-on, de nommer une commission de onze membres, choisis pour la plupart parmi les *quakers*, qui, de concert avec le secrétaire de l'intérieur, connaîtront de toutes les affaires indiennes. Il n'est pas sans intérêt de rappeler à ce sujet les statistiques officielles, publiés par le departement de l'intérieur sur la population indienne, qui se décompose comme suit :

Indiens citoyens de l'Union,	37,329
Indiens non taxés, vivant sous la protection de certains Etats,	2469
Innienes organisées en tribus indépendantes des Etats, mais relevant du bureau des affaires indiennes, les unes civilisées et cantonnées, sur des réserves enclavées, les autres civilisées et cantonnées dans le territoire indien, les derniers enfin encore à l'état entièrement sauvage,	307,824
Total de la population indienne.	347,640

Le peintre G.... était à la veille d'être poursuivi pour retard considérable dans le paiement de ses contributions. Il alla prier le percepteur de lui accorder du temps, mais en vain.

X....., son confident en cette affaire, lui demanda :

" Eh bien ! as-tu abtenu ce que tu désirais !

—Ah ! bien oui ! Cet homme n'a pas de cœur ; il est resté sourd à mes prières.

—Sourd comme *impôt*.

—Demandez toujours, dit un partisan, si vous n'avez pas la place, vous *aurez le grief !*

Avoir le grief, voilà le but de toutes les Oppositions.

—Une découverte de manuscrits arabes dont on a bouceaup parlé s'est faite, dit-on, de la manière suivante : L'hiver dernier, M. Hassoun, gentleman syrien, ayant obtenu l'autorisation de faire quelques recherches dans la bibliothéque de l'India-office, fut conduit par le docteur Hall à un dépot contenant une grande quantité de livres arabes renfermés dans des boites depuis plus de quarante-cinq ans. Personne ne savait d'où ils venaient et. quoiqu'ils fussent déballés depuis leur entrée à Westminster, personne ne les avait déchiffrés. Il y avait environ 450 volumes en tout. Il fut convenu que M. Hassoun recevrait certains émoluments pour examiner ces pièces, et l'on dit qu'il en a trouvé d'importantes. On ne sait pas si le tout appartient à la bibliothèque de Timour ou Tamerlan, mais, ce qu'il y a de sûr, c'est que plusieurs portent "le cachet de la bibliothèque du Sultan Timour." M. Hassoun, auquel l'anglais est peu familier, fait les catalogues en arabe, et l'on saura après cela à quoi s'en tenir sur leur valeur.

Daily Telegraph.

—Un mot pour rappeler que Lamartine a été un écrivain dramatique et, qu'en 1820, il nous a donné *Toussaint Louverture*, grande héroïde en cinq actes, qui n'eût qu'un succès froid en dépit de Frédéric Lemaître, qui non-seulement joua le principal rôle, mais encore tint à faire indiquer sur l'affiche qu'il l'avait mise en scène. Cette tragédie républicaine se ressentit de la baisse de la République elle-même qui devait être bientôt aussi absente de la France que la pièce dans l'œuvre du poëte. La sonorité de ces nobles hexamètres ne retentit bientôt que dans une salle demi-vide. Alors la gloire de Lamartine était ailleurs,—aujourd'hui elle est plus haut.

—Il ne peut plus exister aucun doute sur l'application continue de la loi qui a aboli la taxe sur le coton. C'est à tort que certains planteurs entretiennent la crainte que la récolte prochaine doit subir l'effet de l'impôt suspendu en 1868, toutes les récoltes qui suivront cette année sont également exemptes de l'impôt jusqu'à ce que le Congrès ait modifié la loi. Une circulaire officielle du département du Trésor ne laisse aucun doute à cet égard.

—Le *Nord* rapporte un fait qui n'a pas, croyons-nous, de nombreux précédents dans les fastes du théâtre.

A la fin d'une représentation donnée au bénéfice de Mlle Lawrowsky, artiste d'un théâtre de Saint-Pétersbourg, le directeur monta sur la scène et offrit à l'actrice, de la part du public, un magnifique bracelet, accompagné d'un bouquet.

Au grand étonnement de la salle, Mlle Lawrosky accepta le bouquet, mais refusa le bijou en déclarant qu'elle recevait de la direction des théâtres un traitement convenable, et qu'on ferait mieux de consacrer la valeur du bracelet à secourir les malheureux qui souffrent de la faim.

—La semaine dernière mourut, à New-York, à l'âge de 97 ans, M. Jacques Surget, créole, dont on estime la fortune à $10,000,000. Sobre, ne se départant jamais de ses habitudes régulières, il disait qu'il avait acheté l'élixir de longue vie d'une bohémienne, du temps qu'il était matelot, et qu'il était sûr de vivre jusqu'à cent ans. Il ne s'est pas trompé de beaucoup. Durant bien des années, il passa l'hiver au Mississippi, mais quand la guerre éclata il se retira à New-York, qu'il n'a plus quitté depuis.—*Renaissance.*

Le Moqueur.

Béranger, bon apôtre,
Que chanta "Mistigris,"
Lisette et puis une autre,
Chanta : "Le pape est gris."

Notre joyeux bonhomme
S'y connaissait bien !
Il n'avait pas vu Rome,
Bien qu'excellent payen.

Ici dans l'Amérique
De Christophe Colomb
Et de la république,
Où chacun est Solon,

Nous avons mille papes
De toutes les couleurs,
Pour cages à soupapes
De petits oiseleurs.

On en connaît de roses,
De bleus, de gris, de verts,
En tel nombre que roses
Et prés en sont couverts.

Et notis avons encoré
Le vaillant cardinal,
Bel oiseau que décore
Un bec original,

Sa femelle a pelisse
Moins rouge assurément ;
Cependant elle lisse
Sa plume artistement.

Et cela brille et chante
Au bonjour du soliel,
Famille peu méchante
En son rayon vermeil.

Mais avant tout j'écoute
Le moqueur infernal ;
Car ce gueux-là déroute
Et pape et cardinal.

(*Louisianais.*) J. G.

—Voici un nouveau procédé de culture de la pomme de terre et que l'on peut facilement expérimenter :

En fumant le champ semé de pommes de terre avec de la cendre de bois, on obtient tout d'abord un rendement *cinq ou six fois* plus considérable qu'avec le fumier ordinaire.

Avec une perspective aussi brillante, cette culture d'un légume de première nécessité vaut absolument la peine qu'on l'expérimente. La grande facilité d'une manutention à la portée de tous, dans les pays où l'on brûle du bois, permettra à tous ceux qui ont un terrain consacré à la pomme de terre, de vérifier les effets de cette découverte.

Avons-nous besoin d'ajouter qu'il importe que les cendres de bois dont on doit faire usage n'aient pas été lessivées.

AVIS.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il est dans l'intention de vendre la propriété qu'il possède à St.-Martinville, consistant en un terrain d'un arpent de face sur deux de profondeur, sur lequel se trouvent un magnifique Collège à deux étages ayant 80 pieds de long sur 40 de large, une belle maison de résidence avec une cuisine et une chambre pour domestique ; un magasin à maie : deux grandes tonnes pouvant contenir de quatorze à quinze mille gallons d'eau, un puits, etc., etc.

Pour plus amples renseignements s'adresser, par lettre ou autrement, à

JOSEPH ALCEE JUDICE,
à Vermillonville, Paroisse Lafayette.

AVIS.

Les contribuables de la paroisse Lafayette sont par ces présentes notifiés qu'il leur est alloué jusqu'au 1er jour du mois de Mai, pour payer la Taxe d'un pour cent sur toutes les propriétés assessées, et que si la dite Taxe n'est pas payée dans le temps voulu par la loi, la collection en sera rigidement enforcée avec frais de cour et le coût additionnel de dix pour cent par mois sur le montant de la taxe.

☞ En mon absence Mr. Alphonse Naveu, sera toujours au bureau du Shérif à la Maison de Cour, avec plein pouvoir de collecter toute taxes et licences et d'en donner reçu.

F. MARTIN,
Assesseur et Collecteur des Taxes d'Etat.
Vermillonville, 10 avril 1869.

AVIS.

Il y aura une Election pour Maire et Membres de Conseil de Ville, de Vermillonville. Les votants sont informés que la dite Election aura lieu à la Maison de Cour entre 10 A. M. et 5 heures P. M., le lundi 3me jour de Mai 1869.

A. MONNIER,
Greffier de la Cour.
GERARD LANDRY,
17 avril 1869. Shérif.

L. E. SALLES.

Juge de Paix et Notaire Public, dans et pour la Paroisse Lafayette.
Vermillonville, 27 fev. 1869.